



6, rue de la Mairie - 44560 CORSEPT  
02.40.27.51.96 - FAX 02.40.27.72.45  
e-mail accueil@corsept.fr

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 19 novembre 2018**

\*\*\*\*

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf novembre à 20 heures 00, le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué le quatorze novembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BENBELKACEM, Maire de Corsept.

**Présent(e)s :** Laurence AUGER, Marie-Françoise BELLUT, Patricia BENBELKACEM, Sylvie CERCLERON, Pascal CHEVALIER, Bernard DOUAUD, Marie-Paule DOUAUD, Hervé GENTES, Jean-Claude LEBLANC, Claude LORMEAU, Monique LOUE, Yvan PEIGNET, André PICHERY, Chantal REDOR.

**Absent(e)s représenté(e)s :** Noël BRODIN avec pouvoir à Sylvie CERCLERON, Mélanie DOUAUD avec pouvoir à Bernard DOUAUD

**Absent(e)s excusé(e)s :** Arnel CHEVALIER, Lydiane MAHE, Jérémy OLIVIER

**Absent(e)s :**

**QUORUM ATTEINT**

X X X X X

**1/ OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DESIGNATION D'UN N°081-2018  
SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux termes de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il appartient au Conseil municipal de désigner, en son sein et au début de chaque séance, son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Bernard DOUAUD comme Secrétaire de séance ;

Je vous invite à procéder au vote,

|                     |                  |                   |                        |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| <b>Votants : 16</b> | <b>Pour : 16</b> | <b>Contre : 0</b> | <b>Abstentions : 0</b> |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|

**2/ OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – PRESENTATION N°082-2018  
DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA C.C.S.E.**

En application de l'article L. 5211-39 du CGCT, tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport est présenté par le Maire au Conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Mme le Maire cède la parole à M. LAUTREDOU, Directeur Général des Services de la C.C.S.E. afin qu'il présente au Conseil le Rapport d'Activités de la C.C.S.E pour l'année 2017.

**3/ OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – APPROBATION  
DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2018**

**N°083-2018**

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal s'ils souhaitent apporter des observations ou des précisions sur le compte-rendu de la séance du 15 octobre 2018.

Les membres de l'Assemblée n'ayant pas de remarques à faire, Madame le Maire leur propose de passer au vote.

Délibération faite, le Conseil vote comme suit,

|                     |                  |                   |                        |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| <b>Votants : 16</b> | <b>Pour : 16</b> | <b>Contre : 0</b> | <b>Abstentions : 0</b> |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|

**4/ OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – COMPTE-RENDU  
DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS ACCORDEES  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**N°084-2018**

Conformément à l'article L. 2122-22 du C.G.C.T., j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération du 19 mai 2014, en matière de marchés publics, d'accords-cadres et d'avenants :

| Nom attributaire            | Libellé   | Date       | Montant HT |
|-----------------------------|---|------------|------------|
| <b>TRAVAUX</b>              |   |            |            |
| <b>Moins de 25 000 € HT</b> |   |            |            |
| S3A                         | Travaux relatif à la dépose du jeu, du sol et aux travaux de terrassement dans la cour des maternelles de l'école Camille | 16/10/2018 | 6 630,00   |
| <b>FOURNITURES</b>          |   |            |            |
| <b>Moins de 25 000 € HT</b> |   |            |            |
| HYGIENE ET PREVENTION       | Lot n°1 - contrôle et maintenance des hottes de cuisine, de la CTA et de la VMC   | 16/11/2018 | 1 505,00   |
| CIE HOBART                  | Lot n°2 - contrôle et maintenance des équipements de cuisine  | 16/11/2018 | 1 261,60   |
| HYGIENE ET PREVENTION       | Lot n°3 - contrôle des moyens de secours et d'incendie dans l'ensemble des bâtiments                                      | 16/11/2018 | 1 203,25   |
| DEKRA INDUSTRIAL            | Lot n°4 - contrôle des installations électriques et de gaz dans l'ensemble des bâtiments                                  | 16/11/2018 | 1 117,00   |
| AF MAINTENANCE              | Lot n°5 - contrôle des portes automatiques  | 16/11/2018 | 1 400,00   |
| DEKRA INDUSTRIAL            | Lot n°7 - contrôle des appareils de levage  | 16/11/2018 | 403,00     |
| DELESTRE INDUSTRIE          | Lot n°8 - maintenance du chauffage de l'église  | 16/11/2018 | 578,00     |
| <b>SERVICES</b>             |   |            |            |
| <b>Moins de 25 000 € HT</b> |   |            |            |
| DETEX                       | Repérage amiante avant travaux de mise en accessibilité des ERP de la commune   | 16/11/2018 | 5 377,00   |

**5/ OBJET : MARCHES PUBLICS – CONVENTION POUR LA  
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A LA PASSATION  
DE MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ADMINISTRATIVE ET SCOLAIRE,  
MATERIEL EDUCATIF, PAPIER ET TRANSPORT**

**N°085-2018**

Un groupement de commandes pour les fournitures administratives scolaires, matériel éducatif, papier et transport a été constitué avec la Communauté de Communes du Sud-Estuaire et la commune de Saint-Brevin-les-Pins en 2010. La commune de Corsept a rejoint le groupement en 2014.

Suite au renouvellement des marchés de fournitures administratives et scolaires, les communes ont été sollicitées, et les communes de Paimboeuf et Saint-Viaud ont souhaité rejoindre le groupement de

commandes. Il convient donc de signer une nouvelle convention. Pour plus de souplesse, il est prévu qu'à chaque échéance de marché, les communes membres du groupement seront sollicitées par écrit pour se joindre ou non aux consultations lancées dans le périmètre ci-dessus.

Les marchés sont exécutés ensuite de façon séparée par chacun des membres. Selon l'article L1414-3 la Commission d'Appel d'Offres du groupement est celle du coordonnateur du groupement, donc celle de la Communauté de Communes.

Après avoir entendu cet exposé, l'Assemblée délibérante,

- **approuve** la convention ci-jointe avec les communes de Corsept, Paimboeuf, Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Viaud ;
- **autorise** Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes ;
- **décide** que la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes est celle du coordonnateur donc celle de la C.C.S.E. ;
- **procède** à l'ensemble des consultations nécessaires à la réalisation de cette opération selon les dispositions du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics ;
- **autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à la passation, à l'exécution et au règlement de ces marchés ou accords-cadres.

Et vote comme suit,

|                     |                  |                   |                        |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| <b>Votants : 16</b> | <b>Pour : 16</b> | <b>Contre : 0</b> | <b>Abstentions : 0</b> |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|

## **6/ OBJET : INFORMATIONS DIVERSES**

**N°086-2018**

**Prise en charge par la commune des dépenses relatives aux frais de restauration des enfants des pompiers volontaires** : Madame le Maire propose que la commune prenne en charge les frais de restauration scolaire des enfants des pompiers volontaires en cas d'intervention, en apportant une précision sur les tarifs ou par une délibération de principe.

**Projet de PNR** : réunion le 27/11/2018.

**Repas des Aînés** : il aura lieu le dimanche 25/11/2018. La salle sera préparée le 24/11/2018 au matin.

**Pot du personnel** : le 18/12/18 à 17h30, dans la salle du Conseil.

**Logements temporaires** : les logements ne seront pas livrés avant le mois de mai 2019. Par conséquent, l'inauguration est reportée.

**Exposition sur le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918** : elle a eu un certain succès. Une centaine de personnes a vu l'exposition à la Mairie, à la bibliothèque et au Pasquiaud.

**Prochaine séance du Conseil** : le lundi 17 décembre 2018 à 20h00.

La séance est levée à 22h30.

**Madame Le Maire,  
Patricia BENBELKACEM**